



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

Compte rendu de l'assemblée générale Du comité départemental de la Haute-Garonne

**Dominique
STAESSENS**

Président du CD31

Association du comité
départemental
de tir à l'arc
de la Haute-Garonne

N° de SIRET :
441 130 010 00016

Adresse :
CD31 Tir à l'arc
Chez
M. STAESSENS
Dominique
5 chemin de Safrana
31xxx MONTGISCARD

Tel : 06 xx xx xx xx
Email :
presidentcd31@gmail.com

Date: 30 janvier 2016

Lieu : Muret, Bâtiment Clément Ader

Présents :

Le Comité Départemental (CD31) :

Dominique STAESSENS, Mathieu OLIVIER,
Alain PUCH, Pascale HAUTEFORT

Clubs représentés

CLUB	NOM	LOCALITE	NBVOIX
3231001	TOULOUSE ATHLETIC CLUB TOULOUSE	TOULOUSE	5
3231005	CIE D'ARCHERS DE MURET	LABARTHE SUR LEZE	7
3231039	CIE ARCHERS DE SEDE	ST GAUDENS	3
3231040	ARC CLUB DE BLAGNAC	BLAGNAC	9
3231043	ARCHERS DE MONTGISCARD	MONTGISCARD	7
3231065	COMPAGNIE D'ARCHERS DU TOUCH	TOURNEFEUILLE	6
3231110	LES ARCHERS DE CUGNAUX	CUGNAUX	7
3231114	LES ARCHERS FRONTONNAIS	FRONTON	8
3231118	CA BALMA TIR A L'ARC	BALMA	8
3231119	LES ARCHERS LEGUEVINOIS	LEGUEVIN	7
3231139	L'UNION TIR A L'ARC	TOULOUSE	7
Total voix représentées			74



Ligue Midi-Pyrénées de
tir à l'Arc

Ordre du jour

- × Bilan moral du président
- × Bilan financier
- × Budget prévisionnel exercice 2016
- × Informations diverses
- × Idées d'actions pouvant être mises en place
- × Election des candidats (si candidats)

Les présidents de clubs ou leurs mandataires représentent 74 voix (ou pouvoirs) sur les 89 du département.

La représentation étant supérieure à la moitié des voix du département, l'assemblée générale peut se dérouler normalement.





Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

Début de la réunion à 9h45

La présentation, jointe en annexe, sert de support au déroulement de cette assemblée générale.

A noter :

Seuls les sujets sur lesquels des commentaires ont été rapportés sont repris dans ce compte rendu.

1. BILAN MORAL et PROJETS 2015

1.1. FORMATION ENTRAINEUR 1 :

Nous n'avons pas encore eu les retours des résultats de l'examen de janvier 2016. Néanmoins, quelques informations nous sont communiquées par les personnes présentes.

Les candidats de H-G entrés en formation E1 2015:

MAUREL Guillaume	FRONTON
DEBAIG Isabelle	FRONTON
GARUET Eric	FRONTON
BEAUSSART Alain	MONTGISCARD
PAUCHARD Marie Claire	BALMA
DALBES Régis	TOURNEFEUILLE
<i>BRUSSOLO Raphaël</i>	<i>MONTGISCARD</i>

Le CD31 a décidé d'accompagner les candidats dans leur formation en leur finançant les livres de la démarche fédérale d'enseignement, qui est vraiment nécessaire aux candidats pendant leur de leur formation.

Les démarches ont déjà été faites auprès des candidats, qui doivent fournir les factures au CD31 pour se faire rembourser.

1.2. FORMATION ASSISTANT ENTRAINEUR :

14 candidats de Haute Garonne ont assisté à ce stage, dont 12 à Léguevin et 2 à L'Isle Jourdain. Prise en charge des frais de stage par le CD31 à hauteur de 50% suivant le quota et barème de la ligue.

Le CD31 n'était pas au courant des stagiaires inscrits à L'Isle Jourdain

Le président de Saint Gaudens fait remarquer que l'un de ses archers a participé à la formation de l'Isle Jourdain.

L'information n'étant pas passée correctement, ni dans un sens ni dans l'autre, l'Archer a réglé la totalité de l'inscription et le CD31 n'a pas pris en charge son inscription.



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

1.4. STAGE GROUPE REGIONAL JEUNES ET ADULTES 2015:

6 Jeunes et 10 Adultes ont participé à ces stages.

Prise en charge par le CD31 des frais de stage par journée stagiaire présent

1.5. RECOMPENSES :

Le président de Balma fait remarquer qu'en ce qui concerne le rattrapage 2014, il manque la prise en compte d'une récompense concernant le podium réalisé par Marie-Charlotte Bideaud et Aurélien Laclergue en double-mixte lors du championnat de France Arc Classique à Riom. Le CD31 a comblé cette lacune lors de l'AG avec l'autre récompense collective de Balma.

1.4. CHRONOTIRS :

Le passage des Chronotir 1 au niveau « Chronotir 2 » a été réalisé.

Achat d'un second Jeu de Chronotirs 2.

Poursuite des Prêts de Chronotirs (compétitions et évènements club).

1.5. COMPETITIONS :

-Challenge Parcours Haute-Garonne:

- Succès de l'opération, malgré un démarrage tardif.
- 7 équipes, dont 5 de Haute-Garonne.
- 465€ de dotation !
- Retours positifs des participants
- Communication faite à l'ensemble des clubs Haute-Garonne.

Il reste le 3D Indoor de Fonsorbes les 27 et 28 février 2016 qui clôturera le Challenge 2015 et débutera le Challenge 2016.

1.6. POLE NATIONAL:

Subventions aux jeunes en pôle (Mélanie Gaubil au pôle France de l'INSEP du club de Léguevin et Alix Filipowicz au pôle France de Bordeaux du club de Tournefeuille)

1.7. VIDEO PROJECTEUR

Prêt selon besoins (assemblée générale de club, besoin pour formation en interne de vos bénévoles, réunion...), quelques demandes pendant l'année.



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

1.8. COMMUNICATION RESEAU SOCIAL FACEBOOK DU CD31

Deux pages ont été créées:

Page Infos Haute-Garonne et diverses FFTA

➔ <https://www.facebook.com/CD31-Tiralarc-076173815741304>

Page Infos Chronotirs dont le Calendrier des compétitions :

➔ https://www.facebook.com/cd31chronotir?ref=aymt_homepage_panel

Vote du bilan moral : 74 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE.

2. BILAN FINANCIER DE 2015

Le bilan financier a été vérifié par Jérôme Cadieux et Patrick Fiorio.

A l'issue de la présentation du bilan financier, se pose la question de l'utilité de l'assurance que souscrit le CD31 dans la mesure où la FFTA assure déjà les dirigeants.

Après discussion, il s'avère que cette assurance est nécessaire pour couvrir le matériel et manifestation/Réunion du CD31 hors Compétition.

Elle sera donc conservée.

Vote du bilan financier : 74 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE.

3. BUDGET PREVISIONNEL 2016

Plusieurs remarques ont été apportées.

- × Il faut enlever les "dettes" prises en compte sur le bilan 2015 et donc revoir ce prévisionnel:

codification	objet	montant
6040		350
6251		1150
6582		300
6583		1000



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

Remarques de Présidents de clubs concernant le fait qu'il n'y ait pas de demandes de subventions aussi bien CNDS que Conseil Départemental: même s'il faut effectivement passer du temps à faire le dossier, établir au moins la demande pour les formations !

Le CD31 a évoqué la possible augmentation de la part CD de la licence FFTA. Cette part CD n'a pas augmenté depuis 2004 !

La réponse de plusieurs présidents a été qu'il vaudrait mieux faire les demandes de subvention avant de parler d'augmenter la part club de la licence.

Demande d'aide du CD31 auprès des personnes présentes pour monter ces demandes de subventions.

Le président du TAC se propose pour apporter une aide à la préparation du dossier CNDS.

Objectifs 2016

Détails

Aide aux clubs pour intervention d'un entraîneur ... → plafonné à 1600 €,

Prise en charge des groupes régionaux : ce n'est plus un groupe départemental, nous ne maîtrisons rien (ni en nombre, ni en prix) → budget à 0,

Plus de préparation à l'examen d'entrée en formation E1 → budget à 0,

Plafonnement des participations aux titres de champions de France → budget à 1000 € avec un maxi de 150 € par archer quel que soit le nombre de titre,

Assistant entraîneur → budget plafonné à 600 € avec Maxi 25 € par stagiaire

Vote du budget prévisionnel : 43 POUR, 9 ABSTENTION, 22 CONTRE.

A noter :

Remarque a été faite de la nécessité de voter le budget prévisionnel.

Il s'avère que nos statuts prévoient bien que ce budget soit soumis au vote.

Une remarque a été ajoutée concernant le règlement des coûts de formation. De façon à éviter les problèmes rencontrés en 2015, chacun des stagiaires paiera son inscription et le CD31 remboursera sa quote-part.



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

4. INFORMATIONS DIVERSES

(Diapo #19) News des archers de Haute-Garonne

Question posée : pourquoi ne pas récompenser un vice-champion d'Europe ?

Cf. championnat d'Europe de tir campagne par équipe

Réponse du CD31, Budget de Récompenses limité uniquement aux premiers de Championnat de France.

(Diapo #23) Tir à l'arc au féminin

Information complémentaire : Le club de Fronton a reçu 300 € de la part de la FFTA pour son implication.

(Diapo #24) Des idées, des besoins ?

Question du Président de Saint Gaudens

Il arrive que des archers, licenciés par le passé, se présentent pour prendre une licence en fin de saison (mars, avril ...). Il n'est pas possible de leur faire une licence "découverte". Ne pourrait-on pas faire remonter à la fédération le besoin d'une licence ½ tarif ?

Réponse du CD + assemblée : cela ne se fait pas dans les autres sports. Il est possible de "jouer" sur la part club. Mais il faut absolument que les archers aient une licence de façon à avoir une assurance pour la pratique du tir à l'arc (actuellement, certaines mutuelles/assurances ne couvrent pas les sports qui relèvent d'une fédération proposant elle-même une assurance)

5. IDEES D' ACTIONS POUVANT ETRE MISES EN PLACE

Aucune idée supplémentaire n'a été proposée.

6. ELECTION DES CANDIDATS

Guillaume Maurel coopté lors de l'AG du 18 avril 2015 ne s'est pas présenté.

Aucun candidat ne s'est présenté.

Le CD31 rappelle que lors de la prochaine assemblée générale, l'ensemble du bureau sera démissionnaire et de nouvelles personnes devront s'investir pour pérenniser la vie du CD31.

Fin de la réunion à 12h00



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

A l'issue de la réunion, trois sujets ont été abordés.

-1- Question : quid du rôle des départements lors de la fusion des ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ?

Réponse du Président de la ligue / Président du club de l'Union : La fusion des ligues est aujourd'hui en cours. Le rôle des départements pourraient évoluer à l'horizon 2020 seulement.

-2- Question du Président de Fronton : l'une des archères du club de Fronton est double championne "handi". Le CD31 ne pourrait-il pas la récompenser ?

Remarque et Réponse du CD31 + assemblée : Cette archère dépend aussi d'une fédération "handi" (ou "sport adapté"). Le CD31 est affilié à la FFTA.

A réfléchir pour les années futures

-3- Question du Président de Saint Gaudens : Le CD31 dispose-t-il encore de flyers "où trouver un club en Haute-Garonne" ?

Réponse du CD31 : nous n'avons pas connaissance de tels flyers. En revanche, la ligue en avait diffusé l'année passée.

Fait à Montgiscard

Le 24 février 2016

Le Président
Dominique STAESSENS



La secrétaire
Pascale HAUTEFORT

Annexes :

- × Présentation, support au déroulement de l'AG
- × Comptes de résultat 2015
- × Budget prévisionnel 2016



Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Haute-Garonne